LE CIRQUE DANS LA VIEILLE-VILLE

(AW) Le nouveau schéma de circulation dans la zone ouest de la Vieille-Ville (appelé communément 3° boucle), entré partiellement en vigueur le 1er mars dernier, a mis en émoi le quartier les semaines précédant Noël.

En effet, l'Association de la Vieille-Ville et son président à vie P.-C. George ont joué un vilain jeu en contestant ce projet à l'aide d'arguments populistes, voire proches du procès d'intention: «La Vieille-Ville va être transformée en îlot désertique avec tous les problèmes marginaux qui en découlent, notamment agressions, drogue et insécurité pour les habitants de la Vieille-Ville.»

Il n'a jamais été question d'interdire toute circulation dans le secteur, et enfin, la drogue n'a pas attendu la mise en place de la 3° boucle pour, hélas, s'installer dans le Centre ville (notre dernière assemblée générale de

novembre 1992 était justement consacrée à ce douloureux phénomène de société... Voir notre Journal, no 54).

L'AHCVV a cependant constaté avec une certaine satisfaction qu'une large majorité de commerçants, au Bourg de Four par exemple, n'avaient pas suivi l'Association de la Vieille-Ville, en renonçant à accoler sur leur vitrine le petit autocollant «Non à une Vieille-Ville morte, oui à la circulation»!!

En définitive, tout ce cirque orchestré par l'Association de P.-C. George nous est apparu comme le remake de la polémique survenue à l'automne 1987, suite à la suppression du trafic de transit au Bourg-de-Four, et qui nous annonçait la mort de cette belle place!

Ce n'est pas avec de telles polémiques, au demeurant parfois risibles, que Genève sortira de sa morosité ambiante...



Christlich-Soziale der Schweiz Chrétienne-Sociale Suisse Christiano-Sociale Svizzera

CSS

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47

ALHAMBRA: LE POUR OU LE CON...TRE?

(AG) Lors de la séance publique et contradictoire, organisée par le parti démocrate-chrétien, à la Salle centrale le 30 novembre dernier, il y avait une parole originale qui échappait au discours politique: celle de Jean-François ROHRBASSER, Directeur du festival de la Bâtie. Pour lui, l'Alhambra est un lieu magique dont les qualités sont reconnues du public et des nombreux professionnels qui s'y sont produits. Si l'on parle de dynamiser ce quartier, qui est devenu morbide, choisissons l'originalité et faisons de l'Alhambra une maison de rencontre des cultures du monde. C'est bien plus motivant qu'un parking de 600 places doublé de surfaces commerciales et saupoudré, pour faire passer l'os, de quelques logements. Créons dans ce désert commercial une chaîne culturelle partant de la Bibliothèque de la Cité, passant par l'Alhambra et la salle centrale se poursuivant par LA MADELEINE-Maison des enfants.

En fait, ce sont M. Brunschwig et M. de Tolédo qui nous ont convaincu... qu'il fallait absolument sauver l'Alhambra.

Au delà de leur argumentation démagogique, de leur initiative qui

veut à coup de milliers de francs réserver aux commerces un espace propriété de la communauté, ils disent la vérité au détour de phrases qui leur échappent:

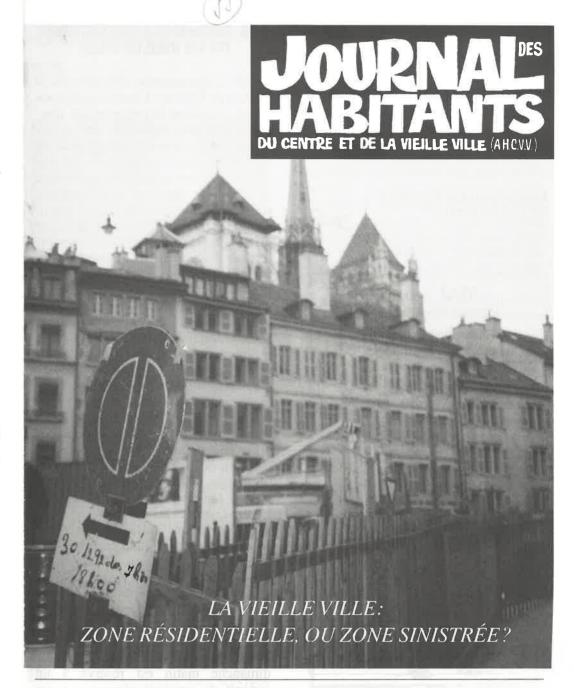
• Le parking de St-Antoine (près de 500 places), dont la construction va commencer, c'est bien mais... c'est loin, beaucoup trop loin de leurs commerces. Imaginez! 500 mètres à pied. ça use, ça use.

• Le parking de l'Alhambra, c'est idéalement le parking qu'il faut aux commerçants, parce que lorsqu'ils sortiront de leur voiture, ils ne devront pas trop marcher. Eh oui, ce parking, ils se le réservent, de la même manière qu'ils se sont réservé plusieurs centaines de places au parking du Mont-Blanc.

L'AHCVV, elle, dit: «Arrêtez le massacre. La part de l'habitat a tellement diminué qu'effectivement un désert s'est installé».

Et lorsque M. Brunschwig affirme: «Les gens ne vont pas changer; s'il n'y a pas de parking, ils iront ailleurs», nous répondons: «Les gens sont déjà ailleurs; ils ont été chassés du centre-ville par le développement des activités commerciales».





NUMERO 55 - MARS 1993 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: A GALLET, P.-Y. JORNOD, R. JUON, A. WISARD Régie publicitaire: EPHF 10 Grand-Mézel 1204 - Tirage 7500 exemplaires - Tél: 347 06 22

Edit OR 1AL

(PYJ) **M**énager la chèvre et le chou peut être payant électoralement parlant. Ce n'est cependant en aucun cas rassurant quant à la volonté de nos autorités d'appliquer sérieusement les principes inscrits dans les différents rapports publiés récemment sur l'avenir de la circulation à Genève. Ces derniers mois, nous assistons à un retour en force de l'automobile conquérante dans la Vieille Ville et les rues basses. Le présent numéro de notre journal en témoigne, qui laisse une part bien trop grande aux problèmes de circulation, alors que tant d'autres sujets mériteraient notre attention. Mais trop, c'est trop! La réouverture de Longemalle bâclée, les travaux de la Vieille Ville menés au mépris de la sécurité des enfants, la suppression du stationnement autour de la cathédrale repoussée à 1996, les cris d'orfraie de certains commerçants abusés par des propagandistes malhonnêtes, les demandes de réouverture des rues basses à la circulation la nuit. C'est beaucoup pour un quartier qui commençait à espérer pouvoir bientôt respirer.

Monsieur Bernard ZIEGLER, Conseiller d'Etat, a pris un certain nombre de décisions courageuses en matière de circulation. Reste que, trop souvent, il a préféré le compromis boîteux à des décisions claires et que, ce faisant, il a largement surestimé la volonté de la police de faire respecter les règles de la circulation dans notre Ville et qu'il a préjugé à tort du respect qu'auraient les automobilistes face aux interdictions ou limitations.

S'il est impossible aux services compétents de faire appliquer les décisions déjà nuancées des autorités, il ne restera plus qu'à revenir sur celles-ci. Et dans des zones où un trafic limité aurait peut-être eu sa place, mais où l'on ne saurait accepter, comme c'est le cas, que les restrictions de circulation soient méprisées, il ne faudra pas hésiter à fermer des rues.

1506 GENEVE 4, rue st-Victor

Andrienne SOUTTER

Pour changement AHCVV

1VB 1700 CE 3

BULLETIN D'ADHÉSION A L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom:		
Adresse:		

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V. CP 43, 1211 Genève 3



MACompo

Photocomposition PAO

Réalisation et création de travaux de mise en pages, logos, publicité, mailing etc...

Cours PAO XPress, Photoshop, Freehand, Illustrator

Tél. (022) 738 51 77



J.-H. CHEVALLEY

Rue de la Madeleine 7 1204 Genève Tél. (022) 311 09 29



5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE 1204 GENÈVE TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

NUANCES

ARCHITECTURE D'INTERIEUR SA Décoration • Mobilier • Tissus • Luminaires

5, rue Chausse-Coqs • 1204 GENEVE Tél. 022 / 310 74 65 • Fax 022 / 310 74 81



Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux

11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE **Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37**

LES GRANDES RENCONTRES DE LA VIEILLE VILLE

(RJ) L'inauguration officielle de la Maison de Quartier Chausse-Coq nous donne l'occasion de présenter aux nouveaux habitants du quartier ce qui est fait ici pour permettre aux gens de se rencontrer. Depuis plus d'une dizaine d'années, notre quartier vit au rythme de plusieurs fêtes et manifestations annuelles. Elles étaient organisées à l'époque par l'AHCVV, qui en a eu l'initiative, mais depuis deux ans c'est la Maison de Quartier Chausse-Coq qui a pris le relais. Ces fêtes permettent aux habitants qui y participent de se rencontrer dans un cadre idyllique et d'élargir le champ de leurs connaissances.

Pour commencer l'année, la fête de la Première feuille, en hommage aux deux marronniers, le vieux et le jeune, a lieu aux premiers jours du printemps (cette année, le samedi 27 mars). Les écoles de la Maison des Petits (St-Antoine) et de Ferdinand-Hodler organisent un magnifique cortège avec les enfants déguisés aux couleurs du printemps. A leur arrivée à la Treille, le Sautier fait un discours. C'est ensuite le grand repas et les jeux.

En septembre a lieu la fête de la Vieille-Ville qui se tient au Bourg-de-Four du vendredi soir au dimanche matin. En 1991, à l'occasion du 700° anniversaire de la Confédération, nous avons organisé une soirée helvétique: fondue puis landsgemeinde. Le same-di, c'est la fête des enfants, et le soir le grand bal avec petit feu d'artifice. Le dimanche matin est réservé à un concert de musique classique. Cette année, en raison des travaux, nous ne savons pas encore exactement quelle forme elle prendra.

On saute ensuite en décembre où l'AHCVV organise pour l'Escalade son rituel bal en plein air sous les canons. Depuis deux ans, un cortège aux flambeaux a été créé pour les enfants. Ensuite, sous l'égide de la Maison de Quartier, le Bourg-de-Four reçoit sa parure de sapins. Le dernier jour avant les vacances, le père Noël vient enfin saluer les enfants au Bourg-de-Four. Que les fêtes continuent!

ONT COLLABORÉ A CE NUMERO

Alain GALLET Pierre-Yves JORNOD Roman JUON Alexandre WISARD

Mise en page: MACompo 36, quai du Seujet - Tél. 738 51 77



Sélection de jouets 10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

Satellite-DENNER

Votre détaillant privé - Articles de marque au prix DENNER Produits frais du jour de la région

4-6, rue Chausse-Coq - 1204 Genève - Tél. 311 03 10

Gérant: Monsieur JAQUIER

Heures d'ouverture: Lundi 14h00 - 19h00 Mardi-vendredi 09h00 - 19h00 - Samedi 09h00 - 16h00

LA MADELEINE, MAISON DES ENFANTS

(PYJ) Depuis 6 mois, les activités de la Madeleine-Maison des Enfants battent leur plein. La maison est gérée par une association qui regroupe toutes les personnes intéressées par les activités culturelles, ludiques ou pédagogiques pour des enfants de 2 à 5 ans. Par ailleurs, la Maison abrite le jardin d'enfants du Petit Bonheur et la Haltegarderie de la Madeleine. Elle s'est donné pour but d'animer la Maison de la Madeleine - l'ancienne bibliothèque - en organisant des cours, des expositions, des animations ponctuelles, etc.

La première exposition, «Alice au pays des oreilles», a rencontré un succès phénoménal durant tout le mois d'octobre. Plusieurs centaines de bambins, accompagnés de leurs parents, ont pu s'initier au maniement d'instru-

ments musicaux étranges, mais conçus pour la découverte des univers sonores.

Tous les samedis après-midi, des «animadeleines» accueillent les jeunes enfants et un de leurs parents pour faire de la cuisine, des activités plastiques, de la psycho-motricité ou de la danse durant une petite heure. Par ailleurs, plusieurs cours sont organisés, toujours à l'attention du jeune public: les arts plastiques et la musique sont maintenant accessibles aux enfants!

Enfin, depuis le 1^{er} mars et jusqu'à fin avril, l'exposition «Le Jardin des formes et des couleurs» accueille les petits le mercredi, le samedi et le dimanche après-midi.

Pour tout renseignement sur les activités proposées par la Madeleine - Maison des enfants: tél. 312 30 50.

«LE JARDIN DES FORMES ET DES COULEURS»

un univers ludique à voir et à explorer
un lieu magique où formes et couleurs se rencontrent.
Cette exposition permet aux petits enfants
de rencontrer...
de découvrir...
de créer à partir de...

de jouer avec...
d'échanger avec...
DES FORMES ET DES COULEURS

Des livres, des objets, des jouets, la lumière, un miroir, des matériaux de construction, des éléments magnétiques, du graphisme...

L'espace de l'exposition est traversé par une allée bordée de reproductions de MIRO, KANDINSKI, VASARELY, protégée par des plexiglas. Elle est foulée par les enfants qui auront ainsi un contact direct avec les couleurs.

Exposition ouverte au public les mercredi, samedi et dimanche de 14 à 18 h. (sa découverte dure environ 1 heure)
Prix d'entrée: Fr. 5.- par enfant (gratuité pour l'accompagnant)

CONSEILS DE QUARTIER

(RJ) Les habitants de la Vieille Ville s'étaient réunis un soir de septembre 1991 en landsgemeinde au Bourg-de-Four pour décider, le verre de bière levé, que la circulation devait disparaître du quartier. Ce fut ainsi la première manifestation d'un Conseil de Quartier en activité.

En novembre 1992, notre association a participé aux Assises de la Démocratie locale, organisées par l'Alternative 91. Le but de ces assises était de promouvoir l'intérêt des habitants, artisans et commerçants, pour tout ce qui se réalise dans leur quartier. L'idée étant que les autorités cantonales et municipales reconnaissent les associations de quartier comme partenaires à part entière dans les décisions qui les concernent. La vie associative pourra être ainsi revalorisée.

Tous les projets de la Ville devraient être soumis aux associations pour consultation. Réciproquement, les propositions d'aménagement émanant des associations de quartier devraient être prises en considération par ces mêmes autorités. Ce n'est pas - pas encore? - les conseils généraux des communes vaudoises où toute la population décide des projets de la mairie. Mais l'on pourrait imaginer dans un avenir lointain que les acteurs d'un quartier se prononcent sur leur proche environnement.

Dans l'immédiat, le but de l'action en cours est l'amélioration de l'information et la mise à disposition des associations des moyens logistiques pour qu'elles puissent développer leurs activités. Les meilleurs lieux pour développer cette vie associative sont les Maisons de Quartier, véritables lieux de rassemblement des groupements et des associations.

Le débat sur la vie associative bat son plein. Les conseils de jeunes et des aînés se mettent en place - merci, Monsieur Rossetti -, seront-ils représentatifs des quartiers, ou se comporteront-ils en organismes coupés de leur base?

PETITION VIEILLE VILLE

(AW) L'AHCVV a déposé devant le Grand Conseil et le Conseil municipal de la Ville sa pétition de soutien au nouveau schéma de circulation dans le secteur ouest de la Ville, munie de plus de 400 signatures.

AUTOCOLLANT MAL PLACÉ

(AW) Les commerçants de la rue Etienne-Dumont qui ont placardé l'autocollant opposé à la troisième boucle ont été honteusement trompés: les projets qu'ils attaquent ne concernent en aucune manière leur secteur. Ils n'auront donc ni à s'en féliciter, ni à s'en plaindre.

CHANTIER DE LA RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE: FAUDRA-T-IL UN ACCIDENT?

(PYJ) Il y a juste un peu plus d'un mois que les travaux ont commencé dans la Vieille Ville, et déjà nous devons constater que la sécurité des écoliers et des piétons n'a pas été prise en compte dans la gestion du chantier. L'Association des Parents d'Elèves du Centre et de la Vieille Ville est intervenue auprès de M. Bernard Ziegler, mais le problème nous semble intéresser tous nos lecteurs.

Début février, le trottoir pair de la rue des Chaudronniers a été barré dix mètres avant la place du Bourg-de-Four par un panneau invitant les piétons à emprunter l'autre trottoir. Or, les élèves de l'école Saint-Antoine (environ 80 enfants de 4 à 8 ans) ne savent pas encore tous lire, et ils sont nombreux à se rendre seuls à l'école. De plus, aucun passage protégé ne permet la traversée à cet endroit et, à l'arrivée du trottoir impair sur le Bourg-de-Four, des engins de terrassement ne laissaient aucune visibilité aux enfants qui auraient obéi et qui devraient traverser pour se rendre vers la Vieille Ville ou la rue Etienne-Dumont. Nous avons également constaté fin février qu'une tranchée béante, au début de la rue Etienne-Dumont, avait été laissée sans protection, ce qui aurait pu entraîner la chute d'un enfant. Ce ne sont là que deux exemples, mais chaque jour, tout le monde peut observer des aberrations de même type.

La presse nous a avertis que tout serait fait pour permettre l'accès de la Vieille Ville aux automobiles durant les travaux. Une fois encore, la circulation automobile prime donc sur la sécurité des piétons et des écoliers. Les mesures prises pour les protéger sont très insuffisantes. Cela est inacceptable: la vie ou la santé d'un enfant a plus de valeur que la liberté du trafic

Il appartient au Département de Justice et Police, comme responsable de la circulation et de la sécurité, de prendre d'urgence (sans attendre qu'un accident se produise) toutes les mesures nécessaires pour que les



enfants puissent se rendre à l'école sans courir de risques exagérés. On pourrait imaginer l'engagement temporaire de patrouilleuses scolaires aux endroits dangereux, une restriction de la circulation aux seuls véhicules ayant un réel besoin de parcourir les rues en chantier, ou même une interdiction de tout trafic sauf les habitants aux heures scolaires.

Quelles que soient les solutions qui seront prises, celles-ci doivent être efficaces, et ne pas s'appliquer qu'aux seuls exemples cités ci-dessus: le chantier doit durer trois ans, et dans peu de temps s'ouvrira celui du parking Saint-Antoine. Les services compétents doivent impérativement traiter en priorité le problème de la sécurité des piétons à chaque fois qu'ils prendront des mesures touchant au cheminement naturel de ceux-ci.

(AW) M. Charles Vultier, bien connu de nos lecteurs pour être l'heureux propriétaire du 2, Puits-Saint-Pierre, autrefois squatté, a dû se résoudre à se séparer de son immeuble du Molard abritant le Coq d'Or, et ce pour la modique somme de 40 millions! Bon, dans la mesure où il l'avait acheté avec son acclute Martial

JEU DE L'AVION

du Molard abritant le Coq d'Or, et ce pour la modique somme de 40 millions! Bon, dans la mesure où il l'avait acheté avec son acolyte, Martial Vuillaume, il y a moins de 5 ans pour près de 54 millions, il perd autant de plumes que les volailles du rez-dechaussée. Les locataires du 2, Puits-Saint-Pier-

Les locataires du 2, Puits-Saint-Pierre seront donc heureux d'apprendre qu'indirectement, les loyers musclés dont ils s'acquittent permettent en partie de combler le trou de cette opération financière plutôt maladroite.



FAVORISEZ NOS ANNONCEURS





Andrea le 9 décembre 1992 24, bd Helvétique

Margaux, Anne le 27 décembre 1992 9, rue des Granges

Paola le 31 décembre 1992 8bis, Chausse-Coq

Richard, Edouard le 5 janvier 1993 11, bd des Philosophes

Valentine, Fanny, Manon le 1er février 1993 15, Grand-Rue

> Vincent le 4 février 1993 6, rue du Prince

LES EMMERDEURS

(AW) La Vieille-Ville n'a rien à envier aux Pâquis, voire aux Eaux-Vives (le top niveau), côté crottes de chien.

Par contre, un record est atteint avec la Treille, où même la Voirie n'arrive plus à assurer un nettoyage correct des lieux. Or la Treille, faut-il le rappeler, c'est le parc, l'espace «vert» des enfants du quartier, bien plus que le parc des Bastions ou que la promenade de l'Observatoire.



Il faut donc absolument que certains propriétaires de chiens respectent les places de jeux en évitant d'y balader leur clébard (certains font même leur besoin dans les jeux de sable, sous l'oeil indifférent de leur maître (à penser?). Ils doivent également assumer les déjections de leur alter-ego en les ramassant.

Jusqu'à maintenant, les enfants et adultes ont été gentils, mais il ne serait pas étonnant que la situation devienne tendue, vu le «jm'en foutissme» croissant de certains emmerdeurs patentés. Qu'on se le dise!

UNE VIGNETTE? EN TOUTE SIMPLICITÉ!

(PYJ) Vous faites partie des heureux habitants de la Vieille Ville qui peuvent acquérir une vignette pour accéder à leur domicile le soir? Vous connaissez donc le parcours du combattant qu'il faut accomplir pour l'obtenir. Vous pouvez vous rendre au Bourg-de-Four avec votre permis de circulation. On vous en demandera une photocopie, qui sera envoyée à un autre service. Quelques jours après, il vous suffira de revenir au poste pour la retirer, contre la somme de 5 francs. Si elle est déjà arrivée. Peut-être préférez-vous adresser directement la photocopie de votre permis au service compétent? Dans ce

cas, vous aurez également a attendre quelques jours avant de pouvoir aller la retirer au poste du Bourg-de-Four. Si votre lettre ne s'est pas égarée, comme c'est arrivé à l'une de nos membres.

Et l'opération recommence chaque

Soyons clairs: nous serions mal venus de critiquer la vignette, puisque c'est nous qui sommes à l'origine de ce projet. Il nous semble cependant qu'il devrait être possible de trouver des manières plus simples de l'obtenir! A l'heure où l'on envisage de multiplier ce genre de vignettes, il conviendrait d'y réfléchir sérieusement.



Banana Circle Agence de voyages

- Spécialiste en billets d'avions «discounts» depuis 1986.
- Réservations confirmées sur simple demande, sans engagement de votre part et sans frais d'annulation (vols de lignes)
- Demandez nos tarifs super-intéressants!

Angle Vermont-Montbrillant – 1202 Genève - Tél. 734 15 80

VOTRE SPECIALISTE DÉLAIS RAPIDES
TIMBRES
EN TOUS GENRES



GRAVOPLAQUES GRAVOTIMBRES

AINSI QUE TOUTES LES PLAQUES GRAVÉES

GRAVOPLAQUES GRAVOTIMBRES

3, Pass. de l'Intendant 1227 CAROUGE Tél. 343 83 20 FAX 343 89 73



REMERCIEMENTS

Lors de l'inauguration de la Maison de Quartier, le dessert - une superbe pièce montée - a été offert par la Confiserie Hautlé. Quelle en soit ici remerciée.

Bulletin à renvoyer à MQCC, CP 531, 1211 Genève 3

Je désire adhérer à l'Association de la Maison de Quartier Chausse-Coq et recevoir régulièrement vos informations.

Nom		
Adresse		

No Postal ____ Localité

INFORMATION

Pour tout renseignement sur nos activités, cours, etc., nos animateurs vous reçoivent sur place tous les aprèsmidi, sauf le lundi. Entrée par le 6 Chausse-Coq. Notre téléphone est le 319 21 93



Voilà. Ça y est...!

La Maison de Quartier Chausse-Coq est à votre disposition. C'est votre maison, elle deviendra ce que vous en ferez. Déjà, depuis l'automne, enfants et adolescents en ont pris possession - en partie, rassurez-vous: il reste de la place pour vous.

Vous avez besoin d'une salle pour organiser une rencontre avec les voisins de votre immeuble pour faire connaissance; vous connaissez un peintre, un écrivain, un poète ou toute autre personne qui aurait envie de raconter à d'autres ce qu'il fait; vous rêvez depuis longtemps d'organiser un club de bridge mais n'avez pas de place chez vous pour cela; vous ne comprenez pas pourquoi jeunes et moins jeunes ne se rencontrent jamais, et vous connaissez bien des personnes âgées qui aimeraient occuper activement leurs loisirs; vous avez toute autre idée intéressante: contactez-nous, nous mettons nos locaux à votre disposition et sommes disposés à vous aider à mettre votre activité en route.

Plus largement, la Maison de Quartier Chausse-Coq doit devenir l'adresse de contact pour chacun. Besoin d'un renseignement sur le quartier, recherche d'une association que vous ne savez pas où joindre, tout cela nous sommes prêts à vous aider à le trouver.



AVEC NOS EXCUSES

Bien que nous n'en soyons pas responsables, nous regrettons vivement l'intoxication alimentaire qui a terni le souper d'inauguration - et qui n'était pas due au dessert! Nous présentons toutes nos excuses à tous les habitants du quartier qui l'ont subie.

FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE

SAMEDI 27 MARS 1993

A LA TREILLE

CORTÈGE, MUSIQUE, JEUX, GRILLADES, CONCOURS DÈS 11 HEURES

BLANCHISSERIE TEINTURERIE Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet (près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

Ouvert de 8 à 18 h 30 et le samedi matin



- Billets de train, abo 1/2-prix, abo général, réservations, voyages intervilles, vagabondages
- Assurances voyages

ATE 16, rue des Chaudronniers 1204 Genève

© 022/311 29 44

Fax 022/311 30 56



(PYJ) L'Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville s'était en son temps opposée vigoureusement à la réouverture de la place Longemalle à la circulation. Nous avions même déposé un recours contre cette décision qui fut cependant confirmée.

Nous devons aujourd'hui constater, avec amertume, que nous avions raison: il suffit de se poster quelques minutes au coin de la place de la Madeleine, face au carrefour rue du Vieux-Collège/rue de la Fontaine pour observer qu'une fois de plus les règlements de circulation sont allègrement bafoués ! Aux heures de pointe, notamment, près de trois voitures sur quatre tournent à gauche en haut de la rue de la Fontaine, au mépris des panneaux d'interdiction, pour gagner quelques secondes dans leur parcours en direction de Malagnou. L'intérêt pour les commerçants qui réclamaient l'accès à la Rôtisserie? Il est nul. La cohérence face au projet Circulation 2000 qui devrait mettre de l'ordre dans le trafic et la pollution genevois ? Il n'y en a pas! Nous ne comprenons pas pourquoi nous ne voyons pratiquement jamais à cet endroit de gendarmes pour faire respecter les décisions prises à l'époque par M. B. ZIEGLER. Croit-on réellement que c'est ainsi que l'on incitera les Genevois à ne plus bafouer sans cesse la réglementation (stationnement, circulation anarchique, etc.)? Nous en doutons pour notre part fortement!

Une autre conséquence de la réouverture de la place Longemalle concerne directement les rues basses. A toute heure du jour et de la nuit, chacun peut

LONGEMALLE: ÇA SUFFIT!

constater combien cette voie ne mérite plus le nom de piétonne dans son tronçon entre la place Longemalle et la rue d'Italie. Le stationnement côté pair est permanent, et n'est que rarement sanctionné. Il est une conséquence directe de la réouverture de Longemalle, qui incite les automobilistes à emprunter ce tronçon des rues basses. Il ne s'agit pourtant pas là que de stationnement interdit, mais bien d'une infraction à une interdiction générale de circuler! Belle zone piétonne, en vérité! Et que dire de la remarque faite par une équipe de gardes municipaux de la Ville de Genève à un de nos membres (voir encadré)?



Nous avons récemment adressé la lettre ci-dessous à M. HEDIGER, conseiller administratif responsable de la sécurité et des sports.

«Monsieur le Conseiller administratif,

L'autre jour, un membre de notre Comité a observé deux de vos agents municipaux qui verbalisaient un après-midi des voitures stationnées dans le tronçon de la rue Verdaine interdit à la circulation (en face du 1 rue Verdaine). Constatant que les agents, leur tâche terminée, partaient tranquillement le long de la rue de Rive sans s'intéresser aux sept ou huit voitures stationnées dans cette artère - censée être l'un des fleurons des zones piétonnes genevoises-notre ami a demandé à vos agents le pourquoi de leur attitude. A sa grande surprise, il s'est entendu répondre que les agents n'avaient pas d'ordre à ce propos!

Permettez-nous d'une part de nous étonner de ce que des agents censés représenter la force publique n'aient pas l'initiative de faire respecter les règlements autrement que sur ordre et, d'autre part, d'être encore plus surpris d'apprendre que vos agents n'ont pas pour mission de faire respecter le statut piétonnier de cette artère.

En conséquence, nous vous remercions de nous faire savoir s'il s'agit d'une erreur d'interprétation de vos agents ou d'une volonté politique de votre part. Et de nous dire si vous entendez désormais faire respecter par des agents payés par les fonds publics les lois qui s'imposent à tous.

Dans l'attente de votre réponse, et en vous en remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller administratif, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.»